



Les Vals du Dauphiné

MAGAZINE D'INFORMATION

de votre communauté de communes

JUIN 2021 | n°5

INITIATIVES DURABLES

SUPPLÉMENT P.4



08 Consommer et
produire local

12 Espaces Naturels
Sensibles

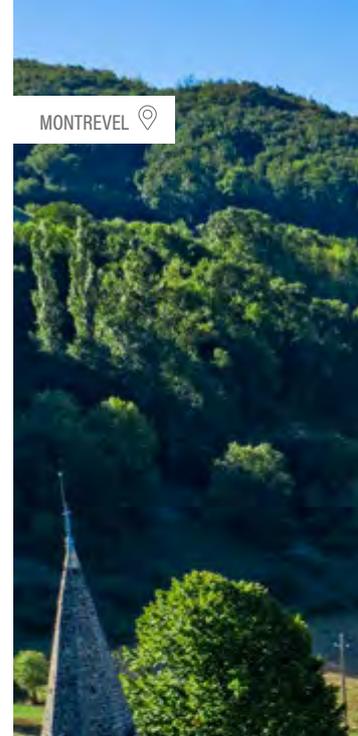
18 La prévention
avec le CISP

22 Agenda
des sorties

SOMMAIRE

- 04** Supplément Développement Durable
Les VDD, terre d'initiatives
- 08** Consommer et produire local
PAT et politique agricole
- 10** L'offre de soins
sur notre territoire
- 12** Nos Espaces Naturels Sensibles
Viviers de diversité
- 14** Budget primitif 2021
Gestion de la dépense publique
- 15** Gestion du réseau Eau et Assainissement
Amélioration des rendements du réseau d'eau potable
- 16** Commerces et développement économique
Favoriser la proximité
- 17** Aménagement du territoire
PLUi Est et PCAET
- 18** Le CISPD
Dispositif intercommunal de prévention
- 20** Pour toute la famille
Structures d'accueil et de loisirs
- 22** L'été dans les VDD
Agenda des sorties

MONTREVEL 



Retrouvez toutes nos
publications sur
[valsdu-dauphine.fr/pratique/
publications/](https://valsdu-dauphine.fr/pratique/publications/)

CRÉDITS

Document édité par la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné : juin 2021
Directrice de la publication : Magali Guillot
Rédaction, conception graphique et mise en page : service communication VDD
Photos : services VDD, Tom Photography, Anthony Cottarel, @Freepik
Illustrations : service communication VDD
Impression : Imprimerie Cusin, Bourgoïn Jallieu - 30 000 exemplaires
Photo de couverture : Sentier Nature - La Bâtie Montgascon



LA COLLECTIVITÉ COMME TRAIT D'UNION

Voilà plus d'un an que le contexte sanitaire questionne nos limites et nos comportements. Cette période nous invite à nous recentrer sur le nécessaire, à définir ce qui est « essentiel » pour nous, individuellement et collectivement.

C'est maintenant, plus que jamais, que notre collectivité joue un rôle central. En tant qu'intermédiaire entre les plus grandes instances et l'échelon local, nous misons sur l'effet de synergie et sur l'entraide pour protéger notre territoire et le développer, en le tournant vers l'avenir et le bien-être.

Convaincue que nous devons unir nos forces, j'ai bâti mon projet de mandat dans cette démarche.

Car l'expertise vient de toutes celles et ceux qui façonnent les VDD au quotidien :

les habitants, les agents, les élus, les entreprises, les associations. Le mot d'ordre est donc co-construction !

Comme vous le verrez dans ce bulletin, tous nos projets en cours sont le signe du dynamisme de la collectivité.

Nous avons su traverser la crise sanitaire sereinement. Dorénavant nous pouvons avancer avec confiance et espoir. Notre grande ambition,

inscrite dans le projet Plan'et (Plan Energie Territoire), est de « reconnecter l'Homme et la Terre ». Une vision globale qui se décompose en plusieurs impératifs.

D'abord, nous unir, dans un lien de proximité et de solidarité, grâce à des événements, des services et des équipements intercommunaux destinés à valoriser les échanges, la diversité et le lien intergénérationnel.

Mais puisque prendre soin de chacun d'entre vous c'est aussi protéger votre cadre de vie, la Communauté de communes porte une attention particulière à la durabilité de notre territoire.

Les Vals du Dauphiné sont une terre d'innovation.

En matière de développement durable, notre bassin de vie foisonne d'initiatives. Comme un trait d'union entre chacun, notre rôle est d'encourager ce formidable élan citoyen, de conjuguer toutes ces démarches et de structurer les actions. Notre engagement pour un modèle de développement plus humain et respectueux de l'environnement est d'autant plus fort qu'il est collectif.

Le bien-être des Hommes et celui de la Terre convergent. Ce double objectif réclame de nous d'être plus en harmonie avec notre cadre de vie.

Vivre avec, et non plus simplement "sur" notre territoire.

Parce que nous formons un tout. Parce que nous devons nous réunir autour d'une vision commune, le Plan'et sera pour les six années à venir notre gouvernail.

Le soleil réapparaît, la bonne humeur réinvestit l'espace public, la vie reprend. Nos sourires renaissent, nous nous apprêtons à passer un été apaisé, tout en restant prudent et en continuant à penser aux autres. Notre responsabilité est de vous accompagner sans répit. Vous offrir des moments de détente et des espaces de convivialité. Vous proposer des activités enrichissantes et des événements pluriels. Vous permettre de vous épanouir sur notre beau territoire. Exalter notre énergie collective !

Bel été dans les Vals du Dauphiné !



Magali GUILLOT
Présidente

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES VDD, TERRE D'INITIATIVES



La situation mondiale actuelle pointe du doigt une nécessité : mettre en place un modèle de développement durable concret et adapté. Cet impératif ne doit pas être perçu comme une contrainte, mais bien comme une heureuse opportunité. Comme un moyen de transformer un modèle sociétal trop impactant pour la Terre et pour les Hommes.

Convaincue que c'est à petite échelle que se joue une partie fondamentale du changement que nous avons à opérer collectivement, votre Communauté de communes s'engage dans une démarche de développement durable à travers le Plan'et.



Cette dynamique jouit déjà d'une puissante impulsion sur notre territoire. En parallèle aux politiques publiques, de nombreuses initiatives fleurissent, venant des entreprises, des associations et des citoyens.

Notre vivier local fourmille d'idées et de projets !



Penser global, agir local. Cette maxime guide notre projet de mandat. C'est dans des actions simples et concrètes que se trouve la clef pour que chacun soit plus en harmonie avec son cadre de vie. Car le contexte nous impose en effet une transition vers un nouveau modèle de société, plus viable et plus vivable. Un modèle plus juste, auquel chacun peut et doit prendre part à son échelle.



Bernard BADIN
4^{ème} VP
Développement Durable
Opérationnel



FIERS ET FORTS DE CETTE ÉNERGIE COLLECTIVE, nous souhaitons donner de l'ampleur aux actions de chacun et stimuler l'innovation locale. Ce supplément a ainsi vocation à informer les habitants des VDD des actions menées en ce sens. A travers des dossiers de ce type, nous souhaitons valoriser tout au long de l'année les initiatives et les acteurs locaux et donner voix à ceux qui se mobilisent pour notre avenir.

Des communes vertes et dynamiques

FAVERGES-DE-LA-TOUR

LES « RENDEZ-VOUS BROYAGE »

Trois matinées dédiées au broyage ont lieu chaque année. Des spécialistes aident les usagers à broyer leurs branchages, les conseillent et leur font découvrir l'utilisation des objets dédiés. Des composteurs et des bio-seaux sont proposés à l'achat, et des animations sont organisées toute la journée. Cette opération s'inscrit dans la dynamique que développe la collectivité autour des thématiques de **solidarité**, de **proximité** et de **développement durable** (en lien avec la fiche action 14 du Plan climat-air-énergie territorial des VDD).

SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR

S'ENGAGE POUR LE COMPOSTAGE

Un projet de valorisation des biodéchets (en lien avec fiche action 12 du PCAET) est mis en œuvre par la municipalité. Il s'agit en effet de ne plus incinérer les biodéchets avec les déchets non-recyclables, mais de les convertir en compost ou en paillis. Un composteur a été installé à côté de l'école pour **valoriser les déchets alimentaires** de la cantine et sensibiliser les plus jeunes (en lien avec la fiche action 12 du PCAET). A la rentrée, des composteurs partagés seront installés aux quatre coins de la commune.

SAINT-CLAIR-DE-LA-TOUR

DÉS PROJETS POUR UN AVENIR DURABLE

La nouvelle école maternelle a été construite avec une ossature en bois et une toiture végétalisée. En 2022, un jardin partagé y sera installé. La Communauté de communes souhaite aussi proposer **une cuisine locale en circuit-court** pour la cantine scolaire. Par ailleurs, la création d'une piste cyclable et piétonne reliant La Tour-du-Pin au cœur de village de Saint-Clair-de-la-Tour est actuellement à l'étude (en lien avec les fiches action 2, 4, 30 et 38 du PCAET).

TORCHEFELON

UN JARDIN CRÉATIF TOUT EN RÉCUP' ALIMENTAIRE

Dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides, les enfants de la garderie périscolaire de Torchefelon ont participé au concours national « Graines d'artistes » avec le projet « **Un jardin Torchefelonnais** », entièrement fait à partir d'épluchures de concombre, de coquilles d'œufs, de marc de café, de bogues de châtaignes, de cendre de bois... (en lien avec la fiche action 12 du PCAET)



JARDIN PARTAGÉ HUMBERT II,
À LA TOUR DU PIN

LES INCROYABLES COMESTIBLES DES JARDINS PARTAGÉS

Le mouvement citoyen des **Incroyables comestibles** met des potagers à disposition afin de permettre à chacun de jardiner, récolter et composter librement. Ces jardins sont aussi des lieux conviviaux où l'on peut venir partager un pique-nique, une astuce de jardinage ou une recette de cuisine. Des animations telles que le troc de plantes, les lectures au jardin et les récoltes collectives permettent aux passionnés et aux curieux de se rencontrer toute l'année.

Contact : incroyablescomestiblesLTDP@laposte.net

LA MJC DE LA TOUR-DU-PIN RASSEMBLE LES HABITANTS À TRAVERS DES ÉVÈNEMENTS

La MJC-Espace de vie sociale organise deux fois par an l'évènement « **Tous au compost** », destiné à valoriser la pratique du compostage.

Les habitants sont invités à participer à des animations pédagogiques et peuvent échanger avec des professionnels et des membres du Sictom de Morestel (en lien avec les fiches action 12 et 14 du PCAET).

RETROUVEZ LES FICHES PCAET ICI :
<https://tinyurl.com/vdd-pcaet>



Des partenaires qualifiés et motivés

LA SOCIÉTÉ LOCALE NID'ÉNERGIES, UN REGROUPEMENT POUR LE BIEN COMMUN

Nid'énergies est un collectif né en 2017 dans une démarche citoyenne et locale (*voir fiche action 49 du PCAET*) autour de la sobriété énergétique. Il rassemble des citoyens bénévoles habitants du Nord-Isère (CAPI et VDD), mais aussi des collectivités et des personnes morales.

Le collectif entend **valoriser les énergies renouvelables** du territoire Nord-Isérois et diminuer notre dépendance aux énergies fossiles tout en créant de l'activité pour les entreprises locales. Le travail du groupe a déjà abouti à la mise en place de 7 installations, produisant 140 MWh/an, soit le besoin de 54 foyers hors chauffage. Une autre étude est en cours pour la réalisation d'une centrale de 250 kWc. Si cette dynamique collective associant citoyens, collectivités et entreprises locales vous séduit, rejoignez le mouvement ! Vous pouvez aussi soutenir le Nid'énergies en participant à la levée de fonds organisée en ce moment (*en lien avec la fiche action 48 du PCAET*).

Plus d'infos sur le site internet :
www.nidenergies.centralesvillageoises.fr

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT UN PROJET POUR ENCOURAGER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Sous l'impulsion du conseil de développement, un autre projet prend forme dans le sillon du Plan Climat du territoire : la création d'une **plateforme de réemploi**, afin de mettre en lien les particuliers et les professionnels à travers un système d'échange d'objets et de pièces détachées. Ce projet s'inscrit dans une démarche de gestion des déchets et de sobriété énergétique. Son ambition est de faciliter la reprise de matériaux et d'objets réutilisables habituellement jetés.

LE SICTOM DE MORESTEL, ENGAGÉ POUR VOUS ET VOTRE CADRE DE VIE

Une partie de nos communes est couverte par le **SICTOM de la Région de Morestel** et ses huit déchèteries. Vos végétaux y sont traités en filière co-compostage : broyés, ils sont ensuite livrés aux agriculteurs locaux et leur servent d'engrais naturel.

Vous pouvez aussi transformer vos déchets en ressources depuis chez vous, en prenant garde à utiliser des techniques respectueuses de la qualité de l'air (compostage, tonte mulching, paillage ou broyage).

Pour encourager ces bonnes méthodes, le Sictom propose des **formations de perfectionnement sur le compostage**, et permet aux particuliers d'emprunter un **broyeur de branchages** (6 machines à réserver sur le site internet du Sictom) ou de bénéficier d'une aide financière pour l'achat mutualisé d'un broyeur (*en lien avec les fiches action 14 et 49 du PCAET*).

Contactez le Sictom au **04 74 80 10 14** ou à l'adresse contact@sictom-morestel.com



L'INTERCOMMUNALITÉ PILOTERA LA MISE EN ŒUVRE

Séduite par cette proposition s'inscrivant de plain-pied dans le Plan'et, la Communauté de communes a validé ce projet et lancé une étude sur le réemploi à l'échelle locale, afin d'estimer la faisabilité, la pertinence et le coût de la mise en place d'un tel outil. Son périmètre d'influence correspondra à celui du Sictom de Morestel : cette plateforme bénéficiera également aux habitants de la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné et des alentours, qui l'enrichiront dans un effet de synergie.



Une Communauté de communes centrale et fédératrice

Parmi toutes ses actions en faveur du développement durable, l'intercommunalité œuvre au déploiement de l'énergie photovoltaïque sur notre territoire. L'objectif, contenu dans les 15 axes opérationnels du PCAET, est de parvenir à multiplier par 3,3 la production d'énergies renouvelables dans les VDD d'ici 2050, afin qu'au moins 56% de l'énergie consommée provienne d'énergies renouvelables.

Comme à son habitude, la collectivité travaille en collaboration avec divers partenaires, notamment l'entreprise **Energ'Isère** pour recenser les sites sur lesquels peuvent être installés des panneaux photovoltaïques. Les communes sont aussi invitées à mettre à disposition des sites leur appartenant, comme l'a fait par exemple la municipalité de **Pont de Beauvoisin**.

A ce jour, plus de dix sites ont été préselectionnés, avec une capacité de production à l'année de **3 MWh** permettant déjà d'alimenter près de **1500 habitants** (en lien avec la fiche action 46 du PCAET).

Faites-nous découvrir vos initiatives !

Nous sommes certains de ne pas encore connaître toutes les actions locales et toutes les bonnes adresses. Aidez-nous à enrichir notre répertoire d'initiatives en faveur du développement durable : vous, votre association, quelqu'un que vous connaissez, une idée que vous avez en tête... parlez-nous en !



CONTACTEZ-NOUS SUR :

planet@valsdudauphine.fr



L'INTERCOMMUNALITÉ S'ENGAGE
DANS UNE DÉMARCHE DESTINÉE À
RELOCALISER L'ALIMENTATION SUR
NOTRE TERRITOIRE.

PENSER L'ALIMENTATION de demain

Notre Projet Alimentaire Territorial (PAT) traverse l'ensemble du Plan'et. Coordonné par l'intercommunalité, il repose sur une ambition de co-construction et une volonté de créer des synergies, loin des logiques habituelles descendantes. Des groupes de travail thématiques seront constitués. Les habitants, les producteurs, les distributeurs, les communes, seront invités à participer activement et sur le long-terme à cette démarche.



S'APPUYER SUR LA VIGUEUR DE L'ÉCOSYSTÈME LOCAL ET LES INITIATIVES EXISTANTES

Dans les Vals du Dauphiné, l'ambition de parvenir à une alimentation durable et de proximité est déjà partagée par de nombreux acteurs locaux, à commencer par nos producteurs.

Certains organisent des ventes directes dans leur ferme, et d'autres font partie de réseaux mettant en lien les consommateurs et les producteurs.

Bon nombre de nos communes se mobilisent également, en travaillant sur l'approvisionnement des cantines en produits bio et locaux, et en luttant contre le gaspillage alimentaire. Forte du dynamisme de son tissu associatif et citoyen, la collectivité coordonne ce beau mouvement et agit pour le territoire :

- › Travail en partenariat avec des associations du territoire.
- › Soutien au développement des commerces de proximité (dispositif "En bas de ma rue"),
- › Garantit une alimentation bio et locale dans ses deux crèches intercommunales.

EN SAVOIR PLUS :
<https://tinyurl.com/vdd-pat>



LES 3 OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PAT

1 UNE AGRICULTURE DURABLE POUR UNE ALIMENTATION SAINE ET ACCESSIBLE :

L'enjeu est de favoriser une agriculture à faible impact environnemental, faisant face aux défis climatiques et de santé publique. Tous les habitants des VDD, quels que soient leurs revenus, doivent pouvoir y accéder.

- › Projets solidaires ; alimentation de qualité, bio et locale dans les cantines scolaires

2 UN PROJET ALIMENTAIRE SOURCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

L'activité agricole étant dominante sur notre territoire, le PAT doit contribuer à soutenir les acteurs locaux.

- › s'assurer d'une rémunération plus juste des producteurs et transformateurs ; faciliter l'installation de nouveaux exploitants ; garantir des débouchés aux producteurs ; penser la pérennisation des exploitations après les départs à la retraite.

3 UNE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE AUTOUR DE L'ALIMENTATION POUR PRÉPARER L'AVENIR :

Notre population ayant une forte proportion de familles avec enfants, la priorité est de sensibiliser les consommateurs au "bien manger" et à la consommation responsable.

- › Interventions dans les écoles ; rencontres avec les acteurs de l'alimentation locale.



Valoriser L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Notre projet de mandat consiste à placer le citoyen au centre des processus de décision qui le concernent. Aussi, nous nous engageons dans la mise en place d'une politique agricole durable et portée par des valeurs collectives. La pérennisation de cette agriculture dynamique est créatrice d'emplois et bénéfique pour l'ensemble des Vals du Dauphiné. Dans notre territoire majoritairement rural et dans le contexte que nous connaissons, nous devons mieux considérer l'échelle locale et repenser notre consommation.



Thérèse TISSERAND
9^{ème} VP
Urbanisme et Agriculture

En matière de politique agricole, la Communauté de communes travaille en étroite collaboration avec la **Chambre d'Agriculture de l'Isère** et le comité de territoire "**TerraVal'D**". Ensemble, ils veillent à la bonne prise en compte des enjeux agricoles du territoire.

Dans le cadre de leur convention, ils organisent les commissions agriculture et **accompagnent les agriculteurs** souhaitant s'installer. Les VDD s'impliquent également dans la promotion de l'agriculture locale aux côtés de TerraVal'D, en organisant des événements tels que le **débat sur la ruralité** qui a eu lieu en 2020 à Torchefelon ou les « **balades de la ruralité** », qui permettent aux habitants de découvrir les exploitations agricoles et le travail quotidien des agriculteurs.

L'activité agricole ayant une place fondamentale dans les Vals du Dauphiné, la collectivité épaulé ses agriculteurs, notamment en subventionnant deux associations : le « **service de remplacement de l'Isère** », qui prend le relais des agriculteurs en cas de maladies, de congés ou de formations, et « **Ecoute'agri 38** » qui soutient les agriculteurs en difficulté et réalise un accompagnement administratif.

Par ailleurs, la collectivité fait partie d'un **groupement d'intérêt public** qui finance des projets agricoles collectifs. Ce GIP reverse localement les sommes récoltées dans le cadre de la compensation financière imposées aux porteurs de projets utilisant du foncier agricole.

L'OFFRE DE SOINS SUR NOTRE TERRITOIRE



DES ÉTUDIANTS expertisent les Vals du Dauphiné

Le dispositif régional **FACTEUR** met en lien les universités avec des territoires qui en sont éloignés afin d'éclairer leurs problématiques locales. Dans ce cadre, notre collectivité a missionné en septembre 2020 l'**Institut d'Urbanisme de Grenoble** pour la réalisation d'un diagnostic sur l'offre de soins dans les Vals du Dauphiné.

La lutte contre la désertification médicale est effectivement un enjeu majeur des zones rurales

et elle rejoint l'objectif d'amélioration du cadre de vie des habitants au cœur du projet Plan'et. Grâce à des entretiens avec des habitants des VDD et des professionnels, les étudiants ont livré une analyse complète des dynamiques à l'œuvre en matière d'accès à la santé :

- **Une offre de soins plus étoffée au nord de la Communauté de communes qu'au sud :** disparité due à l'influence de la Tour du Pin, qui regroupe près de la moitié des médecins du territoire dans sa commune et celles qui l'entourent.
- **L'autoroute comme point structurant :** plus forte présence de médecins dans les communes proches de cet axe (Cessieu, Dolomieu, La Bâtie-Montgascon et Aoste).

➤ **L'accès à la médecine générale est pratique et rapide sur l'ensemble du territoire :** les trois quarts des communes ont accès à un médecin en moins de cinq minutes en voiture et l'ensemble des communes y ont accès en moins de huit minutes.

Polarisation autour des réseaux de transport :

les 47 médecins installés dans les VDD sont regroupés entre deux pôles importants (La Tour-du-Pin et Biol) et six communes secondaires, toutes situées aux abords de l'autoroute, des départementales, ou d'une gare.

- **Une densité de médecins généralistes légèrement en-dessous de la moyenne nationale :** en 2019, seulement 7,5 médecins pour 10 000 habitants sur le territoire, contre 8,8 pour 10 000 habitants en moyenne en France.
- **Un chiffre en diminution constante depuis plusieurs années :** 9,3 médecins pour 10 000 habitants en 2010, contre 7,5 en 2019.
- **Un risque de déséquilibre entre besoin et offre :** la baisse du nombre de médecins au sein des Vals du Dauphiné depuis 2016 semble incompatible avec la dynamique démographique du territoire, qui est plutôt à la hausse.



LES CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC

L'accessibilité aux soins de proximité reste actuellement satisfaisante à l'échelle des VDD. Pas de désert médical, donc, mais des risques à long-terme. Les étudiants ont présenté des préconisations pour y répondre, telles que la télémédecine, la mise à disposition de locaux par l'intercommunalité, ou encore la présence de médecins salariés au sein des communes.

Nous remercions chaleureusement les étudiants de l'atelier professionnel du Master Ingénierie du Développement Territorial et de la Transition de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble pour leur travail complet, documenté et riche en propositions.

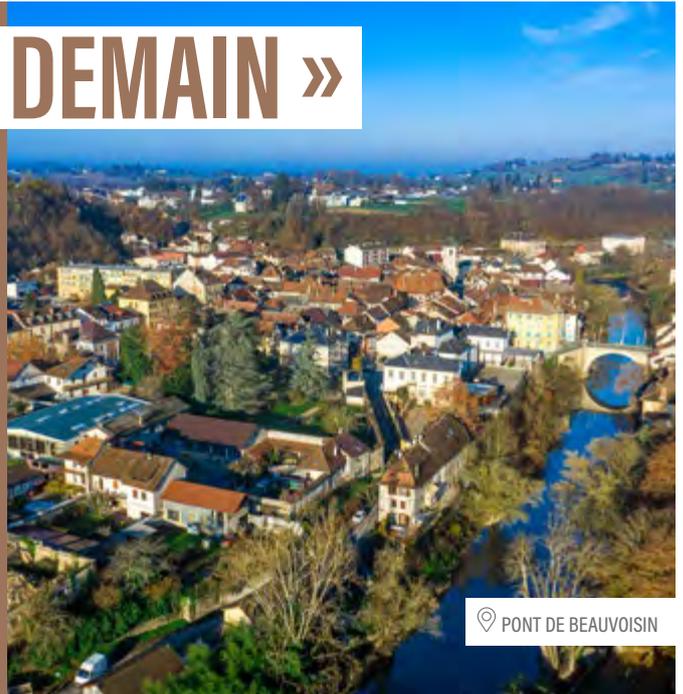
Deux communes labellisées

« PETITES VILLES DE DEMAIN »

Comme 12 autres communes de moins de 20 000 habitants en Isère, Pont-de-Beauvoisin et La Tour-du-Pin sont concernées par ce nouveau dispositif national destiné à revitaliser les zones rurales.

En tant qu'intermédiaire, la collectivité apportera son aide à ces deux communes pour renforcer leur attractivité et consolider leur développement. L'objectif est d'en faire des villes dynamiques, respectueuses de l'environnement et parées à répondre aux enjeux actuels et futurs. Un travail de concertation entre les nombreuses parties prenantes aboutira à la mise en œuvre de projets concrets, avec pour préoccupations principales la qualité des logements, l'attractivité des centres-villes et la vigueur de l'activité commerciale.

EN SAVOIR PLUS :
<https://tinyurl.com/vdd-pvd>



PONT DE BEAUVOISIN



Un forfait MOBILITÉ DURABLE pour les agents

L'octroi d'un « forfait mobilité durable » aux agents des VDD a été validé lors du conseil communautaire du 4 mars 2021.

La Communauté de communes versera donc une aide financière pouvant aller jusqu'à 200 € par an aux agents utilisant leur vélo personnel ou pratiquant le covoiturage pour se rendre au travail.



Le Plan'et est l'ADN de notre collectivité, la pierre angulaire de notre mandat. Cette ambition de voir chacun s'épanouir en harmonie avec le territoire se traduit aussi en interne, avec des décisions en faveur des agents, afin de les encourager à prendre conscience de leur impact sur l'environnement.



Daniel VITTE - 1^{er} VP
Ressources Humaines
et Commande Publique



NOS ESPACES NATURELS SENSIBLES

Notre territoire abrite 13 ENS. Zoom sur ces viviers de diversité naturelle qui font la beauté des Vals du Dauphiné.

UNE COMPÉTENCE PARTAGÉE ET CHÈRE À NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Lorsqu'un site naturel présente des enjeux écologiques (diversité d'espèces végétales et animales, habitats naturels...), il est labellisé, d'une part pour le protéger de ce qui le rend vulnérable, et d'autre part pour le valoriser auprès des habitants.

La volonté de prendre soin des espaces naturels étant au cœur du projet Plan'et, notre collectivité a fait le choix d'adopter cette compétence optionnelle.

L'intercommunalité s'engage à gérer les ENS du territoire, en partenariat avec les communes concernées et les acteurs du site. Le Département apporte son soutien technique et financier, en subventionnant 82,98% des coûts de fonctionnement et d'investissement, qui s'élèvent à environ 85 000 €.

ÉTANG DE LA FEUILLÉE
LA CHAPELLE DE LA TOUR

Les ENS sont de précieux outils de conservation et de valorisation. C'est avec force et conviction que la Communauté de communes a choisi de s'y engager, et avec passion et implication que nos services s'y investissent.



Marie-Christine FRACHON
10^{ème} VP
Gestion des déchets,
environnement et GEMAPI



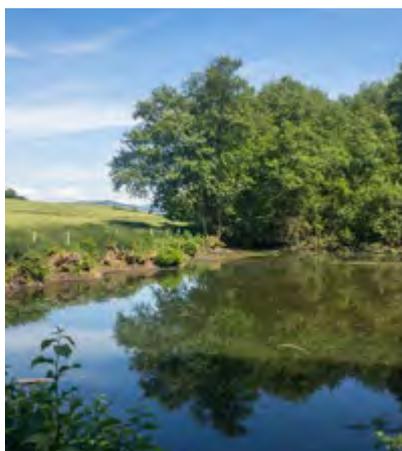
Sur notre territoire, 3 sites naturels sont accessibles : l'ENS des Nénuphars, l'étang de Malseroud et l'ENS du Pont du Gua. Des aménagements sont mis en place pour vous accueillir et susciter la découverte et la curiosité :



1. A L'ÉTANG DE MALSEROUD

📍 LES ABRETS EN DAUPHINÉ

Vidange et curage de l'étang, réaménagement de la surverse, de la digue et du sentier et installation de 2 observatoires fabriqués par les élèves de la MFR de Saint-André-le-Gaz. Les travaux sont terminés. Vous y trouverez un étang, bordé par une mare et un boisement, et plusieurs prairies.



2. A L'ÉTANG DES NÉNUPHARS

📍 ROMAGNIEU

Réalisation d'un sentier et de caillebotis avec mise en place de panneaux pédagogiques. Une fois les travaux terminés, vous pourrez profiter de la mare pédagogique et admirer de la fougère des marais, des pieds de léersie faux riz et de nombreuses espèces animales.



3. AU PONT DU GUA

📍 ST-ANDRÉ-LE-GAZ, LE PASSAGE ET ST-ONDRAS

Réalisation d'un sentier et installation d'outils pédagogiques pour découvrir la zone humide qui s'étend de part et d'autre de la Bourbre. Travaux en cours.

Des visites guidées sont organisées chaque année par la Communauté de communes. Les écoles ou les établissements accueillant des publics prioritaires peuvent aussi bénéficier d'un financement du Département de l'Isère pour se rendre sur ces lieux de rencontre et d'apprentissage.

Cependant, ces milieux naturels ont un équilibre précaire. La préservation des continuités écologiques de ces sites d'exception demeure la priorité, et la collectivité en est responsable. C'est la raison pour laquelle la majorité de nos ENS sont fermés au public.

Mais d'autres sites seront prochainement accessibles, une fois les aménagements nécessaires effectués. Et certains sont déjà empruntés via des chemins existants :

- **Le Marais de la Tour** (Cessieu, Rochetoirin et Saint-Jean-de-Soudain) : Sentier traversant le site par les habitats naturels patrimoniaux (prairies humides, aulnaie-frênaie).
- **Le Marais de Reculfort** (Pont-de-Beauvoisin et Saint-Jean-d'Avelanne) : Sentier au milieu des prairies, des pâturages des boisements et des milieux humides. Espèces végétales protégées (orchis à fleurs lâches, peucedan des marais) et espèces animales menacées de disparition (courlis cendré).
- **Zone humide des fontaines et ruisseau du Pissoud** (La Chapelle-de-la-Tour et Faverges-de-la-Tour) : Boisements et prairies humides, mares et roselières. Espèce protégée de papillon (cuivré des marais), plantes protégées (peucedan des marais, orchis à fleurs lâches).

UN PRÉCIEUX OUTIL DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Un plan de gestion est mis au point pour chaque ENS.

D'une durée de cinq ans, il comprend des suivis scientifiques (inventaires naturalistes...), des travaux d'entretien (végétation, sentier...) et des travaux en vue de l'ouverture au public. Ces derniers consistent à garantir un accès aux sites sans risque, ni pour les visiteurs, ni pour les milieux et les espèces.



EN SAVOIR PLUS :

<https://tinyurl.com/vdd-ens>

BUDGET PRIMITIF 2021

Voté lors du conseil communautaire du jeudi 4 mars, notre budget 2021 a été conçu dans un contexte contraint par la baisse des dotations de l'état. Il traduit la volonté des élus communautaire de gérer rigoureusement la dépense publique tout en assurant des services qualitatifs et adaptés aux besoins des habitants. Les recettes proviennent en majorité de la fiscalité des ménages (5,68%), de la taxe sur les ordures ménagères (18,14%), des dotations (30,64%) et de la fiscalité des entreprises (28,60%).

Les % s'entendent comme les dépenses rapportées au budget général total et intègrent la masse salariale du service.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

F : 1 122 609 € ■ **I : 601 000 €**

Économie : F : 2,24% ■ I : 3,29%

- Soutenir l'attractivité économique,
- Préserver l'implantation des entreprises...

Tourisme : F : 1,35% ■ I : 0,61%

- Animer et promouvoir le territoire via l'Office de tourisme...

VIE LOCALE

F : 6 133 255 € ■ **I : 5 876 250 €**

Petite Enfance, Enfance, Jeunesse :
F : 12,05% ■ I : 8,16%
 • 2 crèches, 1 RAM, 7 centres de loisirs...

Centres nautiques :
F* : 3,32% ■ I : 13,05%
 • 2 centres nautiques.
 * budget de fonctionnement sur 1 centre en activité en 2021.

Culture :
F : 3,39% ■ I : 16,88%**
 • 3 réseaux des médiathèques (dont une en construction), musique à l'école...
 ** 2 médiathèques têtes de réseau en activité en 2021.

CISPD : F : 0,29%
 • Prévention de la délinquance...



SERVICES TECHNIQUES

F : 10 057 819 € ■ **I : 1 428 900 €**

Environnement : F : 0,81% ■ I : 2,32%

- Politique ENS (12 Espaces Naturels Sensibles),
- Plans de gestion différenciée des communes,
- Suivi de la démarche trame verte et bleue...

Ordures ménagères : F : 19,37%
 • Gestion des déchets...

GEMAPI : F : 1,76%

Aménagement : F : 2,94% ■ I : 4,57%

- Définir un PLUj (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), PLH (Plan Local de l'Habitat)...
- Poursuivre l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS)...

Voirie : F : 2,20% ■ I : 2,37%

- Entretien des zones,
- Suivi des projets sur les communes...

RESSOURCES

F : 3 325 216 € ■ **I : 627 078 €**

Services généraux : F : 7,92% ■ I : 3,99%

- Assurer le bon fonctionnement de la collectivité.
- Systèmes d'information, Patrimoine, Finances, marchés publics, Ressources Humaines...

Communication, démocratie participative, dév. durable : F : 1,68% ■ I : 0,06%

Relation à l'utilisateur : F : 1,03% ■ I : 0,02%
 2 accueils France Services.

RELATIONS AUX COMMUNES

Attribution de compensation
F : 22,56% € ■ I : 6,29%

Dotation de solidarité Communautaire
F : 1,98%

Fonds de concours
I : 2,46%

Opérations pour le compte des communes
I : 27,44%

BUDGETS ANNEXES

Actions économiques
F : 1 032 700 € ■ **I : 893 863 €**

Zones d'activités
F : 7 692 675 € ■ **I : 4 464 338 €**

Eau
F : 6 535 175 € ■ **I : 1 950 523 €**

Assainissement collectif et non collectif
F : 3 591 562 € ■ **I : 2 271 623 €**

Nous nous dotons une nouvelle fois d'un budget solide et réaliste, à la hauteur de nos ambitions. Toutefois, c'est aussi un budget prudent, qui tient compte du contexte et des inconnues qui persistent sur certaines recettes à venir. Nous avons résisté à la crise en maintenant un équilibre et des projets, et nous pouvons dorénavant nous tourner sereinement vers l'avenir.

 Laurent MICHEL - 2^{ème} VP
 Finances et Systèmes
 d'information

GESTION DU RÉSEAU

EAU ET ASSAINISSEMENT

La gestion de l'eau est un enjeu majeur de protection de nos ressources naturelles. Cette préoccupation s'inscrit de plain-pied dans les objectifs de développement durable de la Communauté de communes. Je salue vivement le travail des équipes du service eau et assainissement, qui œuvrent chaque jour à optimiser le réseau. C'est

un engagement fort. Pour vous, mais aussi pour l'avenir du territoire et pour les générations futures.



Frédéric LELONG - 11^{ème} VP
Eau et Assainissement

L'intercommunalité gère les réseaux d'eau et d'assainissement sur une partie de notre territoire. Nos services sont donc responsables de l'alimentation des habitants en eau potable et de la collecte des eaux usées. Depuis le début de la pandémie et durant les confinements successifs, nos équipes ont assuré une présence continue, sans aucune interruption de service.

VOIR LA CARTE DES GESTIONNAIRES DU RÉSEAU
<https://tinyurl.com/vdd-aep>



DES INFRASTRUCTURES IMPORTANTES À VOTRE SERVICE

EAU POTABLE



440 km
DE RÉSEAU

26 000
HABITANTS DESSERVIS

40 STATIONS DE
POMPAGES

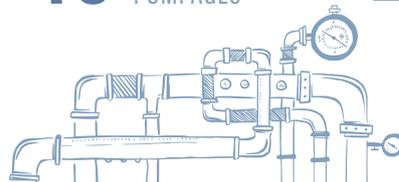
ASSAINISSEMENT

170 km
DE RÉSEAU

20 000
HABITANTS CONCERNÉS PAR
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

25 POSTES DE RELEVAGE
DES EAUX USÉES

14 STATIONS
D'ÉPURATION



AMÉLIORATION DU RENDEMENT (ENTRE 2019 ET 2020)

+15%
EN ZONE URBAINE

+3%
EN ZONE RURALE

RÉPARATION
DES
FUITES



300
FUITES RÉPARÉES EN 4 ANS
120 000 m³
D'EAU ÉCONOMISÉS EN 2020

ECONOMIES D'ÉNERGIES



85 000 kwh

SOIT **24 000€** EN MOINS SUR
LA FACTURE, GRÂCE À UNE EXPLOITATION PLUS
RIGOUREUSE DE LA STATION DE TRAITEMENT DES
EAUX USÉES DE CESSIEU.

STATION D'ÉPURATION
VAL-DE-VIRIEU

COMMERCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

VALS DU DAUPHINÉ rime avec proximité

Nos commerces réouvrent, nos entreprises renaissent, nos terrasses peuvent de nouveau vous accueillir. Notre territoire retrouve peu à peu son dynamisme, et nous nous en réjouissons !

Mais les entreprises locales ont besoin de vous pour se relever de cette période tourmentée. Le développement du territoire tient à l'implication de chacun d'entre nous, c'est pourquoi nous vous encourageons à **consommer local** et à soutenir vos commerces de proximité. La collectivité aide activement tous les professionnels qui font la vitalité économique et commerciale des Vals du Dauphiné, notamment en appuyant deux dispositifs mis au point par nos partenaires :



EN BAS DE MA RUE

Un marché en ligne développé par la CCI Nord-Isère et soutenu par l'intercommunalité.

19 commerces des VDD sont présents sur ce « marketplace » qui regroupe plus de 1500 produits de toutes sortes (alimentation, cartes cadeaux, informatique, maison et jardin, culture et loisirs...). Les entreprises du territoire proposent directement leurs produits à la vente et les particuliers peuvent y faire leurs achats de façon rapide et sécurisée. Une fois la commande payée, le retrait se fait en magasin. Les colis peuvent aussi être livrés.

EN SAVOIR PLUS :
<https://tinyurl.com/vdd-ebdmr>



MON TOUR AUX VALS

Des chèques cadeaux territoriaux mis au point par le GECT (Groupement des Entreprises du Canton de la Tour) et valables sur l'ensemble des Vals du Dauphiné.

Ce dispositif reprend le concept des chèques cadeaux traditionnels en y ajoutant l'aspect local. Ces chèques d'une valeur de **5€ à 50€** sont valables uniquement dans les **enseignes de proximité**, avec déjà près de 120 entreprises et commerces affiliés. Les entreprises souhaitant s'affilier (opération gratuite) et les associations et les particuliers désirant se procurer ces chèques cadeaux doivent envoyer un mail à l'adresse : contact.legroupement@gmail.com

EN SAVOIR PLUS :
contact.legroupement@gmail.com



L'INTERCOMMUNALITÉ AU SERVICE DE SES ENTREPRISES

DES PROJETS SONT EN COURS D'ÉLABORATION DANS LE BUT D'AMÉLIORER LE LIEN ENTRE COMMERÇANTS ET HABITANTS

- Un annuaire des entreprises du territoire, accessible dès cet été.
- Une carte des producteurs fermiers des VDD. Si vous êtes producteurs et souhaitez y apparaître, contactez-nous au 04 74 97 05 79 ou à l'adresse economie@valsdu-dauphine.fr
- Une newsletter à destination de tous les professionnels du territoire. Vous pouvez dès à présent inscrire votre entreprise en nous envoyant un mail à l'adresse economie@valsdu-dauphine.fr ou en complétant le formulaire sur le site internet.

LA TOUR DU PIN

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AOSTE

LE PLUi Est se concrétise

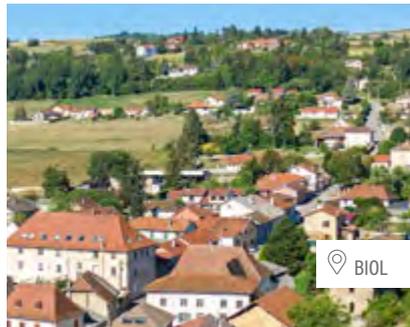
Le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** est un document réglementaire définissant les règles d'usage des sols sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes. Il a déjà été adopté en 2019 pour toute la partie Ouest des Vals du Dauphiné. Ce sont dorénavant les communes des ex-territoires de Bourbre-Tisserands et des Vallons du Guiers qui sont concernées.

Enrichi par la concertation avec les habitants, le projet de PLUi Est a été arrêté par le conseil communautaire du 6 mai.

Après consultation des différentes personnes publiques associées (*l'Etat, la Région, le Département...*), une enquête publique sera lancée à la rentrée pour une approbation d'ici la fin de l'année. L'enjeu sera de préserver les qualités qui font l'identité et l'attractivité de la partie Est, à

savoir son paysage, ses milieux naturels et son patrimoine bâti dauphinois traditionnel.

Du fait de la croissance démographique soutenue du territoire, le PLUi prévoit la production d'environ 300 logements neufs par an, principalement pour permettre l'installation des jeunes ménages et pour s'adapter aux besoins des personnes âgées. Ces préoccupations ne devront toutefois pas s'opposer au besoin de protection et de valorisation des ressources naturelles. Il s'agira donc de modérer la consommation d'espaces afin de limiter les impacts sur l'agriculture, l'environnement et le paysage.



BIOL

ADOPTION DU PCAET DES VALS DU DAUPHINÉ

L'élaboration de notre Plan Climat-Air-Energie Territorial a débuté en 2018. Fruit d'un travail collectif de long-terme et enrichi par la concertation publique, ce document est maintenant dans sa version définitive. Il a été validé par le conseil communautaire du 6 mai et sa mise en œuvre se prépare. Vous pouvez dès à présent le consulter sur notre site internet. La collectivité remercie sincèrement tous les contributeurs !



Dans une volonté d'aménagement durable, le PLUi intervient dans de multiples thématiques relatives au Plan'et, avec pour objectifs de :

- Préserver la biodiversité,
- Maîtriser l'urbanisation pour conserver les qualités du paysage rural,
- Protéger les parcelles à fort enjeu pour l'agriculture,
- Maintenir les continuités écologiques.



EN SAVOIR PLUS :
<https://tinyurl.com/vdd-plui>





LE CISPD, dispositif intercommunal de prévention

Le **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** a pour périmètre d'action l'ensemble des Vals du Dauphiné. A l'écoute des problématiques locales, sa mission est de traduire un phénomène dangereux, un problème précis ou un enjeu de société en une action de prévention. Son travail s'oriente autour de 4 préoccupations principales.

Notre rôle est d'aller au-devant des problématiques locales pour prendre soin de vous et de votre territoire.

C'est là qu'est notre ambition : aider chacun à trouver l'équilibre qui lui permettra de s'épanouir pour faire société sereinement. Avec le CISPD, le service jeunesse et prévention citoyenne et tous leurs partenaires, nous nous engageons pour une vie commune plus paisible. Protéger, informer, sensibiliser, voici nos mots d'ordre.



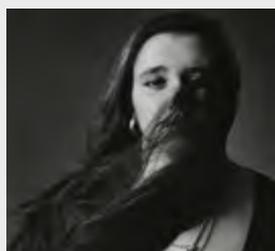
Michel SERRANO - 6^{ème} VP
Petite-enfance, enfance, jeunesse,
prévention

POUR CONTACTER LE COORDONNATEUR DU CISPD :
cispd@valsdudauphine.fr et 04 74 97 05 79



DÉLINQUANCE DES JEUNES

Prévention dans les établissements scolaires ; mise en place de mesures de réparation et de TIG (travaux d'intérêt général) pour les mineurs...



VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Interventions de prévention et d'information dans les établissements scolaires ; expositions dans les communes et les lycées ; prise en charge des auteurs de violences ; protection des victimes...



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Organisation de rencontres entre les habitants et les forces de l'ordre ; responsabilisation des élèves à travers le « Parcours citoyen » ; mise en place de TIG pour les majeurs...



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Intervention dans les écoles (permis internet et permis piéton) ; dans les collèges et les lycées (prévention sur les dangers de l'alcool et de la vitesse excessive) ; auprès des seniors (prévention routière)...



Un ESPACE D'ÉCHANGE entre les organismes publics, privés, associatifs et les habitants

Le CISPD est en lien avec tous les acteurs du territoire et joue le rôle d'intermédiaire. Les animateurs du service jeunesse et prévention citoyenne des VDD sont formés pour intervenir dans les classes.

Leurs actions rayonnent sur tout le territoire intercommunal, à l'image du permis piéton et du permis internet, que les animateurs ont fait passer aux élèves dans deux tiers des écoles de la Communauté de communes.



DANGERS D'INTERNET ET VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Si le CISPD se dote parfois de ses propres outils, les partenariats demeurent centraux dans sa démarche. La prévention sur les dangers d'internet est par exemple co-construite avec l'association « Génération numérique ».

Le CISPD entend créer une synergie entre les acteurs du territoire, en associant leurs compétences. C'est pourquoi à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, deux comédiennes du « collectif de l'Âtre » sont intervenues pour dénoncer les violences sexistes, en jouant le spectacle « Il n'y a qu'un pas » au lycée Pravaz de Pont-de-Beauvoisin.

CYBER-HARCÈLEMENT AU COLLÈGE

Les animateurs jeunesse des VDD ont récemment créé un nouveau support de présentation pour intervenir dans les collèges sur les questions de cyber-harcèlement. La maîtrise des réseaux sociaux étant un enjeu fondamental, nos 3 animateurs sont aussi « promeneurs du net » : ils assurent une présence sur les réseaux fréquentés par les jeunes. Cette mission d'intérêt public instaure le dialogue, cultive l'esprit critique et prolonge le travail que réalisent nos agents sur le terrain.

PRÉVENTION ROUTIÈRE AU LYCÉE

En matière de prévention routière, l'équipe de Pascal Dragotto, pilote professionnel du risque routier, a été missionnée au collège Le Calloud et au lycée horticole de La Tour-du-Pin pour réaliser un « crashtest » reconstituant un accident entre un scooter et une voiture roulant à 50km.



PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

Dans le cadre d'une convention signée avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, c'est dans les ENS de notre territoire que les jeunes effectueront les mesures de réparation auxquelles ils ont été astreints par décision judiciaire. Ces activités consisteront en des travaux d'entretien de certains espaces naturels sensibles des Vals du Dauphiné.

IDENTIFIER LES DIFFICULTÉS, BRISER LA GLACE ET AGIR PLUS TÔT

Le CISPD réalise un travail de veille sur tous les sujets ayant trait à des phénomènes de délinquance. Ancré localement, il se charge d'unir les acteurs publics et privés autour d'un objectif : sensibiliser les usagers de tous horizons et rendre notre territoire plus sûr et plus agréable.

ENFANCE, JEUNESSE

ET LOISIRS

Un nouveau lieu d'accueil pour les 11-17 ANS aux Abrets en Dauphiné



Plusieurs « **conteneurs maritimes** » ont fait escale dans ce paisible coin de verdure de 6 hectares qu'est le **Parc Bisso**. Et oui, c'est bien dans des conteneurs réaménagés que vont dorénavant se retrouver les jeunes des Abrets-en-Dauphiné et des alentours ! Opérationnel depuis le printemps 2021, ce lieu atypique et pratique est mis à disposition par la commune et géré par la Communauté de communes. Nos 3 animateurs jeunesse Julia, Marine et Thibault se chargeront de l'animation de cet espace de rencontre.

DE GAUCHE À DROITE : THIBAUT GUYON ET JULIA ROUX, ANIMATEURS JEUNESSE, BENJAMIN GASTALDALLO, MAIRE DES ABRETS EN DAUPHINÉ, MICHEL SERRANO, VP EN CHARGE DE LA JEUNESSE, MAGALI GUILLOT, PRÉSIDENTE VDD, ET VALÉRIE ARGOUD, ADJOINTE AUX ABRETS EN DAUPHINÉ.

STRUCTURES D'ACCUEIL

2 CRÈCHES INTERCOMMUNALES
À LA TOUR DU PIN ET CHIMILIN



12 CENTRES DE LOISIRS
RÉPARTIS SUR LE TERRITOIRE



3 STRUCTURES ASSOCIATIVES
1 CRÈCHE, 1 HALTE GARDERIE, 1 LIEU
D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS



3 LIEUX D'ACCUEIL JEUNESSE
LA TOUR DU PIN, PONT DE BEAUVOISIN,
LES ABRETS EN DAUPHINÉ

1 RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S
DIVISÉ EN 4 SECTEURS



TROUVEZ LE MODE DE GARDE
QUI VOUS CONVIENT SUR :

www.valsdudauphine.fr





Des nouvelles du CENTRE NAUTIQUE

Ce gros chantier du centre nautique intercommunal situé aux **Abrets en Dauphiné** a débuté en décembre 2019 avec les travaux de désamiantage. Le gros-œuvre est désormais terminé et la phase d'équipement du bâtiment est en cours.

Le tout nouveau bassin sera recouvert d'inox et mesurera **25 m de long et 15 de large**.

Enfin, 2 des 6 lignes d'eau du bassin auront un **fond amovible**, permettant de modifier leur profondeur pour les adapter à toutes les pratiques : accueil des scolaires, aquabike, entraînements...

Une fois sa transformation profonde achevée, le centre nautique intercommunal pourra commencer à vous accueillir **début 2022**.



PHOTOS ET INFORMATIONS
DÉTAILLÉES SUR
<https://tinyurl.com/vdd-piscine>

LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE à Pont-de-Beauvoisin

Ces travaux lancés en février aboutiront, après l'été 2022, à la naissance d'une nouvelle médiathèque à Pont-de-Beauvoisin.

Plus grande et plus moderne, elle remplacera celle qui fonctionne actuellement et deviendra la **troisième "tête de réseau" de notre territoire**.

La naissance de cette nouvelle médiathèque traduit l'engagement de la collectivité pour rendre accessible la culture au plus grand

nombre. Avec notamment **une ludothèque, un bar numérique et un accès à des jeux vidéo**, tout le monde trouvera son compte dans cet espace convivial, pluriel et intergénérationnel de **760m²**.

Le bâtiment sera construit dans une **démarche de durabilité** chère à la collectivité. Il consommera peu d'énergie, récupérera les eaux de pluie et tempérera la chaleur. Cette réalisation fera aussi écho à l'histoire locale, en utilisant par endroits la technique du pisé.



PHOTOS ET INFORMATIONS
DÉTAILLÉES SUR
<https://tinyurl.com/vdd-mtr>

L'ÉTÉ

DANS LES VDD

L'année que nous venons de passer a été éprouvante pour chacun. Notre rôle est de vous accompagner en vous donnant les moyens de vous épanouir sans crainte.

Et si le contexte actuel et ses restrictions étaient une occasion toute trouvée pour redécouvrir notre territoire ! Cet été, profitez de nombreuses activités à deux pas de chez vous.

Activités susceptibles d'être annulées ou reportées.



Vous qui vivez à l'année dans notre beau territoire, vous savez la richesse et la diversité de ce qu'il a à nous offrir. Passer l'été dans les VDD, c'est goûter au plaisir de l'aventure, au bonheur de la nature. Soyons fiers et conscients de notre chance. Cette année encore, nous nous sommes mobilisés pour maintenir une offre culturelle et de loisir étoffée, plurielle et accessible.



Philippe LATOUR - 7^{ème} VP
Tourisme, PDIPR, Équipements culturels, sportifs et Éducation artistique

PROGRAMME DE LA SAISON ESTIVALE

Le programme des animations de la saison estivale sera disponible courant juin dans les Offices de tourisme.

Les premières animations ont lieu début juillet.

www.tourisme-valsduDauphine.fr



DEUX EXPLOR GAMES GRANDEUR NATURE

Le premier vous invite à parcourir la forêt de Vallin à Saint-Victor-de-Cessieu. Le deuxième vous plonge dans une aventure au cœur de Saint-Martin-de-Vaulserre. Disponibles gratuitement sur Apple Store et Google Play, sous le nom « Aventures des Vals du Dauphiné ». Vous pouvez aussi louer des tablettes contenant ces jeux dans nos deux Offices de tourisme.



9, 10 et 11/07

LA FÊTE DU MIRON À LA TOUR-DU-PIN

Le 9, 10 et 11 juillet, cet événement mettra à l'honneur les richesses patrimoniales, culturelles et humaines de la ville.

LES HISTORIALES DE PRESSINS

Du 21 au 24 et du 27 au 31 juillet 2021, le nouveau spectacle historique son et lumière « D'Elvis à Apollo, le temps des rêves » vous plongera dans les années 60 à travers l'histoire de trois familles que tout oppose en ce temps de toutes les révolutions.



du 21 au 24/07

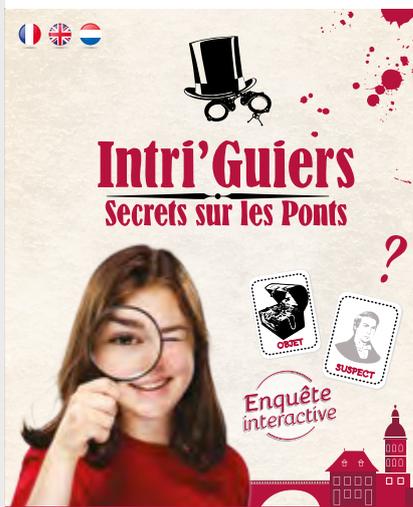
du 27 au 31/07

+ D'IDÉES SUR INTERNET :  

www.tourisme-valsduDauphine.fr

INTRI'GUIERS

Une enquête interactive entre Pont-de-Beauvoisin Isère et Savoie : Plongez dans les tumultes du 19ème siècle. Récupérez le matériel à l'Office de tourisme de Pont-de-Beauvoisin (Isère), puis partez mener l'enquête.



DEUX EXPOSITIONS AU MUSÉE DU TISSERAND DAUPHINOIS

Cet été, ce musée situé à la Bâtie-Montgascon accueille deux expositions temporaires :

Du 23 juin au 4 juillet puis du 8 au 19 septembre : Marlay et J.Porru présentent « Fil & Soie », peinture et tissage sur métal

Du 21 juillet au 01 août : Marie-Thé Maufroy et Mireille Chavrier présentent « Couleurs & Matières », peinture et patchwork. Plus d'infos : <http://www.museedutisserand.fr/>

CINÉ EN PLEIN AIR

Cet été encore, des séances de cinéma en plein air sont proposées dans une dizaine de communes des VDD. Infos et programme sur valsdu-dauphine.fr



du 29 au 29/08



L'ENIGMATORIUM À PRESSINS

Du 26 au 29 août, embarquez pour la « Mission Jules Verne » : une aventure numérique d'environ 3 kilomètres dans la forêt de Pressins, avec un roadbook à suivre et des épreuves à surmonter dans un temps imparti.

Gratuit pour les moins de 5 ans.

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

À l'office de tourisme de Pont de Beauvoisin :

Du 03/05 au 04/07/2021 :

Lun, merc, ven : 9h - 12h / 14h - 17h

Jeu : 9h - 12h

Sam : 9h - 11h30.

Du 05/07 au 29/08/2021

Du lun au sam : 9h/12h - 14h/17h30h.

Tarif : 15€ la 1/2 journée et 20€ la journée.

Infos et conditions : 04 76 32 70 74



LES VALS DU DAUPHINÉ, C'EST AUSSI :

- 500 km de sentiers balisés à parcourir à pied, à cheval ou en VTT
- Une partie du mythique chemin de **Compostelle**
- Une **véloroute** sécurisée et pour tous, le long de la **Via Rhôna**
- Le Rhône et le Guiers à explorer en **canoé** ou en **paddle**
- La paisibilité du **lac de Romagnieu**
- Un parc zoologique, le « **domaine des fauves** » aux Abrets en Dauphiné
- De nombreux **châteaux** (château de Vallin à Saint-Victor-de-Cessieu, château de Vaulserre à Saint-Albin-de-Vaulserre, château de Cuirieu à Saint-Jean-de-Soudain, château de Virieu à Val-de-Virieu, château du Chatelard à Montagnieu, château de Marliou à Sainte-Blandine et le château du Passage au Passage)
- Des **musées** prêts à vous accueillir (le musée Gallo-Romain d'Aoste, le musée Histoire de la Galoche à Val-de-Virieu et le musée du Tisserand à la Bâtie-Montgascon)



NOUVEAUTÉ SUR LE SITE INTERNET :

VOUS POUVEZ DÉSORMAIS CRÉER VOTRE PROPRE CARNET DE VOYAGE AVEC TOUS VOS COUPS DE CŒURS ET RÉSERVER VOS SÉJOURS EN LIGNE.



📍 OÙ A ÉTÉ PRISE CETTE PHOTO ?

LA RÉPONSE SUR

<https://tinyurl.com/vdd-ouestce>

